



L'info durable

GUIDE PRATIQUE DE LA FINANCE DURABLE

ÉDITION 2025 - 2026

www.linfodurable.fr

Favoriser la transition. Permettre le changement.

Un focus sur le climat et la décarbonisation

@ dpam@degroofpetercam.com

Investir comporte des risques.

DPAM nv/sa (Degroof Petercam Asset Management dans son intégralité) est une société belge de gestion d'actifs réglementée, membre du groupe Indosuez Wealth Management. I Rue Guimard 18, 1040 Bruxelles, Belgique I RPR/RPM Bruxelles I TVA BE 0886 223 276. Information importante : Ce document est un support publicitaire. Cette communication est fournie à titre indicatif et informatif uniquement. Les informations fournies ne constituent ni un conseil en investissement, ni une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers. Le logo et le nom « DPAM » sont des marques déposées et le contenu de cette communication ne peut être reproduit sans l'autorisation écrite de DPAM. Copyright © Degroof Petercam Asset Management 2025. Tous droits réservés.



Édito

La finance durable occupe aujourd'hui une place croissante dans le paysage économique et financier. Entre évolution des réglementations, diversification des produits d'épargne et évolution des attentes du grand public, l'offre est en plein développement et peut parfois sembler complexe à appréhender.

Ce guide pratique a été conçu comme une véritable boîte à outils. Il rassemble des repères essentiels pour comprendre les grands principes de la finance durable, identifier les différents types de placements disponibles, se familiariser avec les réglementations en vigueur et décrypter les labels qui structurent le marché.

Destiné aussi bien aux professionnels qu'aux particuliers, il propose un panorama des principales approches d'investissement responsable et des mécanismes permettant d'évaluer leur performance extra-financière.

Des clés de lecture qui doivent permettre à chacun d'avancer en toute autonomie dans ses choix d'investissement, selon ses objectifs, ses contraintes et son appétence pour le risque.

En s'appuyant sur des définitions claires, des chiffres récents et des exemples concrets, ce guide vise à offrir un socle de connaissances accessible et fiable. Plus qu'un état des lieux, il se veut un outil de référence pour mieux comprendre un secteur en constante évolution.

La rédaction

Ce guide ne constitue ni un document contractuel, ni un conseil en investissement.

Sommaire

PARTIE 1 - COMPRENDRE LA FINANCE DURABLE

- 6 ▶ QU'EST-CE QUE LA FINANCE DURABLE ?
- 8 ▶ L'ISR, MODE D'EMPLOI
- 10 ▶ FOCUS SUR... L'INVESTISSEMENT À IMPACT
- 12 ▶ DÉCRYPTER LA FINANCE SOLIDAIRE
- 13 ▶ CROWDFUNDING DURABLE: COMMENT ÇA MARCHE ?

PARTIE 2 - CHOISIR UN PLACEMENT DURABLE

- 14 ▶ FONDS DURABLES: PANORAMA DES LABELS
- 16 ▶ TOUR D'HORIZON DES PRINCIPALES RÉGLEMENTATIONS
- 18 ▶ COMMENT BIEN CHOISIR UN PLACEMENT RESPONSABLE ?
- 19 ▶ QUELLES ENVELOPPES POUR INVESTIR RESPONSABLE ?
- 20 ▶ ISR: UN INVESTISSEMENT ÉTHIQUE ET RENTABLE ?
- 22 ▶ COMMENT MESURER LA PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE ?

PARTIE 3 - MESURER L'IMPACT DES PLACEMENTS RESPONSABLES

- 24 ▶ LES FRANÇAIS ET L'ISR
- 26 ▶ LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD): UN ENJEU UNIVERSEL
- 28 ▶ LES ODD: DES CIBLES ENCORE LOIN D'ÊTRE ATTEINTES

PARTIE 4 - POUR ALLER PLUS LOIN

- 30 ▶ OÙ S'INFORMER ?
- 32 ▶ QUELLES FORMATIONS POUR LES PROFESSIONNELS ?
- 36 ▶ GLOSSAIRE
- 38 ▶ 10 QUESTIONS À SE POSER AVANT D'INVESTIR RESPONSABLE

RÉDACTION

Directeur de la rédaction: Valère Corréard
Rédacteur en chef: Max Morgene
Journalistes et contributeurs: Camille Dufétel,
Clément Pedrosa, Thomas Saint-Léger

redaction@linfodurable.fr

GRAPHISME

Direction artistique, mise en page et illustrations: Sophie Chaussade

COMMUNICATION PARTENARIATS ET ABONNEMENTS

Responsable: Alizée Perri, Cheffe de projets média

alizee.perri@linfodurable.fr

DIRECTION DE LA PUBLICATION

Directeur: Damien Comélieu

PUBLICITÉ

Responsable: Stéphanie Veaux, Directrice développement

stephanie.veaux@linfodurable.fr

ROUTAGE ET DIFFUSION

Sud Routage
110 route de Rouquirol
30900 Nîmes

IMPRESSION

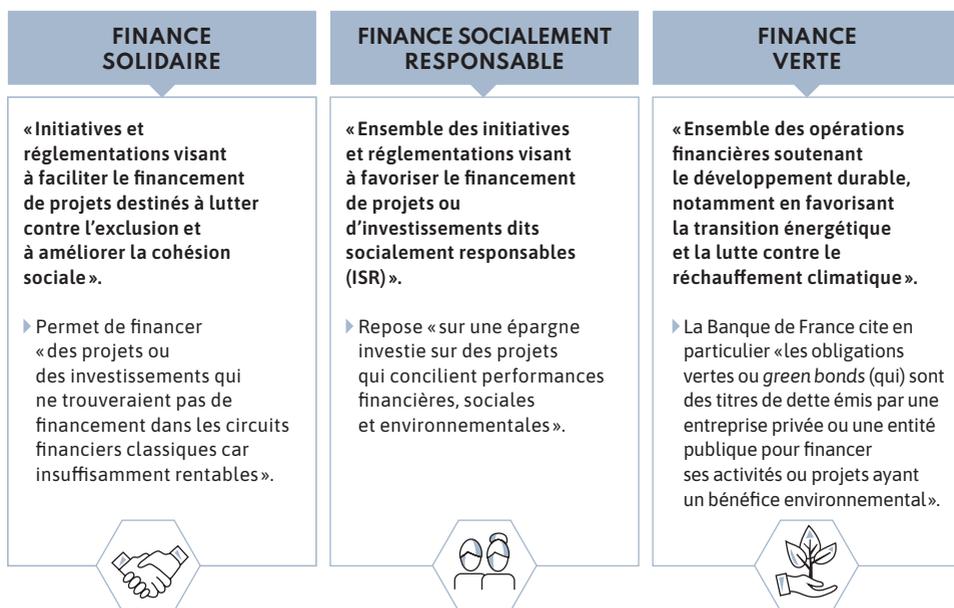
Impact imprimerie
483 rue des Vautes
34980 Saint-Gély-du-Fesc





QU'EST-CE QUE LA FINANCE DURABLE ?

La Banque de France définit la finance durable comme « l'ensemble des pratiques financières visant à favoriser l'intérêt de la collectivité sur le long terme ». Elle précise que traditionnellement, celle-ci recouvre trois concepts :



Un même investissement peut relever de plusieurs de ces approches. L'AMF¹ précise qu'en vue de faire un placement durable, il est nécessaire d'investir dans un fonds que l'on pourra loger dans un contrat d'assurance-vie, un PEA ou encore un plan d'épargne salariale ou d'épargne retraite. Et qu'investir de manière responsable peut aussi passer par les titres (actions, etc.) que l'on détient en direct. Pourquoi ce terme de finance « durable » ? La Banque de France² rappelle le rôle important que joue le secteur

financier dans le financement de l'économie et le fait que les circuits financiers permettent de « collecter les capitaux disponibles détenus par les agents économiques ayant une capacité de financement (généralement l'épargne des ménages) pour les mettre à disposition des agents ayant un besoin de financement ». « Les différents acteurs financiers peuvent donc activement participer à une meilleure orientation des capitaux disponibles vers le financement d'investissements ayant un impact positif pour la société à moyen et long terme ».



INVESTIR AU CŒUR DES TERRITOIRES POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION DURABLE



Ancrée dans les territoires, Arkéa Capital mise sur une connaissance fine des tissus économiques locaux pour accompagner les entreprises dans leur transition. Thomas Trideau, Directeur des investissements, détaille cette approche dans un contexte de demande croissante de la part des investisseurs particuliers pour investir dans l'économie réelle et accroître l'impact sur les territoires.

Pourquoi une approche territoriale est-elle essentielle pour financer la transition durable des entreprises ?

Chaque territoire a ses propres enjeux, ses spécificités économiques, environnementales et sociales. Ce qui se joue en Rhône-Alpes n'a rien à voir avec les problématiques du littoral Atlantique par exemple.

Ces réalités locales exigent des stratégies d'investissement adaptées, tant en matière d'analyse des risques que de trajectoire stratégique pour les entreprises. Notre présence historique au cœur des territoires, avec sept bureaux régionaux, nous permet de mieux comprendre les dynamiques locales, d'accompagner les dirigeants dans leurs choix et de prendre des décisions d'investissement qui font sens.

Comment Arkéa Capital accompagne-t-elle concrètement les dirigeants sur les enjeux ESG ?

Chez Arkéa Capital, nous avons fait le choix d'un accompagnement très opérationnel et structuré. D'abord, la moitié de nos effectifs est dédiée à l'investissement et au suivi stratégique. Nous siégeons aux conseils de surveillance et comités stratégiques, ce qui nous permet d'être très actifs dans la gouvernance des entreprises. En interne, nous disposons de 4 experts ESG/Impact dédiés à l'accompagnement des entreprises sur ces enjeux extra-financiers. Leur action commence dès l'investissement, avec une analyse approfondie des risques ESG, puis se prolonge tout au long de la détention.

Nous travaillons à la fois sur des démarches collectives – via des ateliers thématiques sur la CSRD ou les achats responsables notamment – et sur des accompagnements sur mesure. Récemment, nous avons accompagné une PME industrielle pour structurer sa feuille de route ESG, réaliser son bilan carbone et améliorer sa notation RSE, en passant d'EcoVadis Silver à Gold. Ces démarches deviennent des leviers de performance et d'opportunités commerciales.

Quelles attentes nouvelles percevez-vous de la part des investisseurs particuliers en matière d'impact territorial et de transparence ?

Nous observons une forte évolution des attentes des épargnants. Les particuliers ne se contentent plus de rechercher de la performance : ils veulent savoir à quoi sert leur épargne, où va leur argent et quelle utilité réelle il génère.

Notre modèle local nous permet justement d'apporter cette lisibilité. Nous avons lancé deux fonds dédiés aux particuliers qui leur permettent d'investir directement dans des entreprises de leur région. C'est extrêmement concret : un épargnant peut effectivement soutenir une entreprise implantée dans sa région, et voir directement les retombées économiques et sociales sur son territoire.

En partenariat avec
Arkéa Capital.

1. AMF, « S'informer sur la finance durable : comment donner du sens à son épargne ? », 2024

2. Banque de France, « L'Éco en Bref, La finance durable », 10/03/25



L'ISR, MODE D'EMPLOI

L'investissement Socialement Responsable cherche à harmoniser performance économique et impact durable. Comment ?

Intégrer des critères de développement durable dans la gestion d'actifs financiers: voici en quoi consistent les pratiques de placements que recouvre l'ISR, selon la définition du ministère de la Transition écologique. Avec pour objectif « d'inciter les entreprises à respecter ces critères dans leurs modèles d'affaires, y compris

dans leurs relations avec leurs partenaires économiques ». Pour construire leur portefeuille, les gérants ISR se basent sur des critères financiers mais aussi extra-financiers utilisés afin d'évaluer les entreprises. L'analyse extra-financière repose sur les critères ESG suivants:

ENVIRONNEMENT

Impact direct ou indirect de l'activité d'une entreprise sur l'environnement. Par exemple: Les politiques d'économie d'énergie ou de gestion des ressources et des déchets, les émissions de gaz à effet de serre...

SOCIAL

Impact direct ou indirect de l'activité de l'entreprise sur l'ensemble de ses parties prenantes. Respect des droits des salariés, gestion des ressources humaines, qualité du dialogue social...

GOVERNANCE

Manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée. Mesures anti-corruption, relation avec les actionnaires, rémunération des dirigeants, équilibre des pouvoirs...

L'ISR SELON LES CLASSES D'ACTIFS

L'intégration de critères ESG est-elle aujourd'hui compatible avec toutes les grandes classes d'actifs? En d'autres termes, la diversification suppose-t-elle de rogner, voire de renoncer à la recherche de durabilité? Actions, obligations, monétaire mais aussi immobilier ou private equity: pour en savoir plus à ce sujet, ID

propose d'explorer le déploiement de stratégies d'investissement responsable au sein de quelques-unes des principales classes d'actifs accessibles aujourd'hui aux particuliers dans un guide dédié: *L'ISR sur les principales classes d'actifs* (14^e édition, 2023-2024).

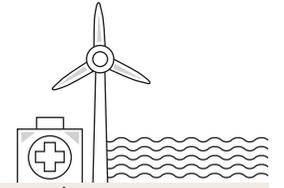


LES PRINCIPALES APPROCHES DE L'ISR



BEST-IN-CLASS

« Démarche positive de sélection des entreprises qui privilégie celles qui sont les mieux notées d'un point de vue des critères ESG ou qui démontrent les plus fortes convictions ESG au sein de leurs secteurs d'activités, sans privilégier ou exclure un secteur par rapport à l'indice boursier servant de base de départ¹. »



APPROCHE THÉMATIQUE

Sélection des entreprises dont l'activité porte sur un même objet, ou des secteurs précis liés au développement durable comme l'eau, la santé ou encore le vieillissement des populations².



IMPACT INVESTING

Pour maximiser l'impact social et/ou environnemental d'un placement sans, pour autant, sacrifier sa rentabilité financière.³



EXCLUSION

Pour exclure de l'univers d'investissement « les entreprises ne répondant pas à des critères socio-environnementaux minimaux². »



ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

Dans cette approche, les actionnaires utilisent leur droit de vote en assemblée générale pour orienter la politique de l'entreprise selon les valeurs qu'ils souhaitent défendre².

EN CHIFFRES...

2 701 MDSE

Niveau des encours de l'Investissement Responsable en 2024 (nette accélération)

+ 15,2 %

Hausse à périmètre constant pour 2024, après une hausse de + 5,8 % en 2023 et de + 6,9 % en 2022

59 %

Part des encours de fonds et mandats gérés en France classifiés « Investissement Responsable »

1. Site du Label ISR | 2. AMF | 3. Panorama annuel de l'Investissement Responsable (IR) géré en France, conforme à la réglementation SFDR, AFG, 03/04/25

FOCUS SUR... L'INVESTISSEMENT À IMPACT

Le *Global Impact Investing Network (GIIN)* définit l'investissement à impact comme étant réalisé dans le but de générer un impact social ou environnemental positif et mesurable, parallèlement à un rendement financier. Quelles sont ses particularités, qui le différencient de l'ISR? La pratique de l'investissement à impact est définie par les éléments suivants¹:

L'INTENTIONNALITÉ	Selon la définition du GIIN, elle correspond à « la volonté intentionnelle de l'investisseur de contribuer à générer un bénéfice social ou environnemental mesurable ». « Les investisseurs d'impact ont pour objectif explicite de répondre à un enjeu du développement durable ».
L'ADDITIONNALITÉ	Celle-ci est envisagée comme « l'action ou la contribution particulière et directe de l'investisseur permettant à l'entreprise investie ou au projet financé d'accroître l'impact net positif généré par ses activités ».
LA MESURE D'IMPACT	La mesure d'impact correspond à « l'évaluation des externalités sociales et/ou environnementales des investissements, à l'aune des objectifs d'impact intentionnellement poursuivis par l'investisseur ».

Concrètement, l'AMF² précise qu'il peut par exemple s'agir d'un fonds qui investit dans des entreprises fournissant des logements à loyer modéré, ou spécialisées dans l'économie sociale et solidaire. Et que cela peut aussi permettre de financer des entreprises de lutte contre le gaspillage ou des fournisseurs d'énergies renouvelables. Cette pratique attire une grande variété d'investisseurs, aussi bien individuels qu'institutionnels,

selon le GIIN. Il s'agit par exemple: de gestionnaires de fonds; d'institutions de financement du développement; d'institutions financières et de banques diversifiées; de fondations privées; de fonds de pensions et de compagnies d'assurance; de *family offices*; d'investisseurs individuels; d'organisations non gouvernementales; d'institutions religieuses ou encore d'entreprises.

EN BREF...

Portée par FAIR, le FIR et France Invest, la 2^e édition du Panorama de la Finance à Impact publiée en décembre 2024 met en avant la montée en puissance du marché de l'investissement à impact social et environnemental. Sont ainsi recensés:

▶ 92 acteurs gérant 34,6 Md€ d'actifs dédiés à l'impact (coté et non coté) répartis dans 259 véhicules d'investissement.

▶ En matière d'objectifs poursuivis, ce panorama note:

- Dans le non coté, que le soutien aux organisations à vocation environnementale et celles à vocation sociale sont similaires;
- Dans le coté, que l'approche multi-ODD est privilégiée par la majorité des acteurs recensés, avec un soutien aux organisations à vocation environnementale majoritaire.

1. FIR et France Invest « Investissement à impact: une définition exigeante pour le coté et le non-coté », 2021

2. AMF, « Quelles stratégies d'investissement se cachent derrière l'ISR? » 29/09/21

Oui,
vos investissements
peuvent être
durables et viser
la performance.

Parce que chez Ecofi, nous sommes convaincus que la finance est un puissant levier de transformation, nous mettons notre expertise au service d'une finance active, engagée et tournée vers l'impact.

Parce que chaque solution d'investissement que nous construisons vise à conjuguer performance et durabilité.

Pour vous. Pour la société. Pour les générations futures.



Ecofi Investissements,
société de gestion engagée.

www.ecofi.fr



DÉCRYPTER LA FINANCE SOLIDAIRE

La finance solidaire désigne le financement d'entreprises et d'associations à forte utilité sociale et/ou environnementale par le biais de différents mécanismes.

«Faire le choix de la finance solidaire, c'est vouloir donner du sens à (ses) placements, en soutenant des projets qui répondent aux défis de notre société en matière

sociétale et environnementale, tout en recherchant à rentabiliser (son) épargne», rappelle l'AMF. Les produits d'épargne solidaire peuvent prendre deux formes:

1

LES PLACEMENTS DE PARTAGE

L'investisseur s'engage à reverser, sous forme de dons, au moins 25 % de la rémunération de son placement à une association œuvrant sur le volet social, humanitaire ou environnemental. Les placements de partage peuvent prendre la forme de livrets d'épargne, de Fonds Communs de Placement (FCP) ainsi que d'assurance-vie.

Comment investir?

L'AMF¹ rappelle que si l'on souhaite investir dans un fonds solidaire, celui-ci doit être logé sur un compte-titres, un PEA ou encore sous forme d'unités de compte au sein d'un contrat d'assurance-vie. Et qu'il est aussi possible d'investir grâce à son entreprise, dans le cadre de l'épargne salariale: le PEE et PER Collectif proposent en effet au minimum un fonds solidaire.

Le label Finansol a été créé en 1997 pour distinguer les placements d'épargne solidaire des autres produits d'épargne. À noter que ces placements bénéficient d'une fiscalité avantageuse. L'AMF le souligne également, les dons réalisés dans le cadre des placements de partage sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % et dans la limite de 20 % du revenu imposable (75 % jusqu'à 526 euros pour les associations d'aide aux personnes en difficulté).

2

LES PLACEMENTS D'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE

Tout ou partie des fonds sont investis dans des entreprises et/ou des associations de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) à forte utilité sociale ou environnementale. L'investisseur peut alors devenir actionnaire en souscrivant des parts ou actions d'entreprises en «exerçant des activités de solidarité» ou investir dans des fonds solidaires (OPCVM) dits 90/10. Les produits d'épargne solidaire sont principalement proposés par les banques, les assureurs ou encore les mutuelles.

2024, année de croissance pour la finance solidaire

Selon le dernier Baromètre² de la finance solidaire FAIR - La Croix, au 31 décembre 2024, l'encours global atteignait 29,4 milliards d'euros, en hausse de près de 2 milliards par rapport à 2023, soit une progression de 7 %. La finance solidaire représente dorénavant 0,46 % de l'épargne financière des Français (contre 0,45 % en 2023). À noter que 15 millions d'euros de dons ont été permis grâce aux livrets de partage labellisés Finansol, soit + 75 % sur l'année. L'épargne salariale solidaire s'élève à 16,3 milliards d'euros (+ 6 % en 2024), représentant 8 % de l'épargne salariale totale en France. Enfin, l'épargne directement investie dans les entreprises solidaires enregistre une hausse de 10 % pour atteindre 1,2 milliard d'euros.

1. AMF, Investir dans l'épargne solidaire, 29/01/25 | 2. finance-fair.org

CROWDFUNDING DURABLE : COMMENT ÇA MARCHE ?

Le financement participatif est un outil de collecte de fonds opéré via une plateforme internet permettant à un ensemble de contributeurs de choisir collectivement de financer directement et de manière traçable des projets identifiés¹.

Le ministère de la Transition écologique rappelle que de nombreux projets en faveur de la transition écologique (protection de la biodiversité, développement des technologies vertes, projets locaux d'agriculture bio...) peuvent être financés par le biais d'un financement participatif. Les porteurs de projets souhaitant collecter des fonds pour une initiative personnelle ou professionnelle peuvent être des entreprises, des associations, des particuliers, etc., précise Financement Participatif France, association qui a pour objectif la représentation collective, la promotion et la défense des droits et intérêts des acteurs du financement participatif.

«L'appel de fonds se fait à partir de la description d'un projet précis au moyen d'une plateforme en ligne permettant de recueillir de nombreux apports de petits montants. Le financement peut prendre la forme d'un don, d'un prêt avec ou sans intérêts, ou encore d'un investissement en capital»². Publié par Forvis Mazars et France FinTech, le Baromètre du crowdfunding en France en 2024 montre que le financement participatif a franchi le cap des 10 milliards d'euros cumulés, avec 10,8 milliards d'euros collectés depuis 2015. Malgré cela, il enregistre pour la seconde année consécutive un recul de - 17,1 % par rapport à 2023 avec une collecte s'élevant à 1,7 milliard d'euros pour l'année 2024. «À l'heure où le crowdfunding fête ses 10 ans depuis la mise en place d'un cadre réglementaire en France, le secteur est marqué par des turbulences macro-économiques et géopolitiques, et surtout par une crise de l'immobilier qui se prolonge», est-il précisé dans le Baromètre.

Concernant le crowdfunding des énergies renouvelables (EnR) par exemple, celui-ci affiche pour sa part «un léger retrait» de - 4,3 % en 2024. Il représente une collecte annuelle de 352 millions d'euros, représentant 20,3 % de la collecte globale, contre 17,6 % l'an dernier. Les opérations de collecte portent en premier lieu sur des projets liés à l'énergie solaire, (67 %) qui devancent largement l'éolien (12 %), le biogaz (9 %) et le stockage (4 %).

1. Financement Participatif France | 2. AMF, «Connaissez-vous vraiment les risques des différents placements financiers?», 23/09/24 | 3. BPI France, Les sites et les plateformes de crowdfunding, 01/24.

EN CHIFFRES...

En 2024, le nombre de projets financés était de 163 572. Parmi ceux-ci,

26 703 concernent des acteurs de l'ESS.

Le risque d'un investissement en crowdfunding est bien sûr que le projet financé échoue. Entre autres rappels, l'AMF³ précise qu'il ne faut pas perdre de vue que le crowdfunding «est un investissement illiquide, c'est-à-dire qu'il est difficile, voire impossible, de revendre les titres acquis». «Les sommes investies peuvent être bloquées pendant plusieurs années, est-il rappelé. D'où l'importance de diversifier ses investissements, plus encore qu'avec les actions cotées, et de n'investir que des sommes dont on n'aura pas besoin dans un avenir proche».

LES DIFFÉRENTES PLATEFORMES DE CROWDFUNDING³

- BPI France répertorie celles-ci selon le mode de financement associé. Certaines se dédient à des thématiques durables, dont, entre autres:**
- BlueBees: agroécologie et alimentation durable
 - Enerfip: transition énergétique
 - Lendopolis: énergies renouvelables
 - Lendosphère: transition écologique
 - Lumo: transition écologique
 - Mymoneyhelp: projets à impact

FONDS DURABLES: PANORAMA DES LABELS

Plusieurs labels d'investissement responsable ont été créés par les pouvoirs publics et par des acteurs privés (syndicats, associations...). Les fonds d'investissement qui remplissent les conditions peuvent se voir décerner un ou plusieurs de ces labels.



Le label ISR a été créé par le ministère de l'Économie et des Finances en 2016. Son objectif: «permettre aux épargnants, ainsi qu'aux investisseurs professionnels, de distinguer les fonds d'investissement mettant en œuvre une méthodologie robuste d'investissement socialement responsable (ISR), aboutissant à des résultats mesurables et concrets¹.» Il est attribué à des OPCVM investis en actions et/ou en obligations et, depuis 2020, les fonds alternatifs (FIA) et notamment les fonds immobiliers (SCPI et OPCI) y sont également éligibles. Le 1^{er} mars 2024, un nouveau référentiel plus exigeant est entré en vigueur. Début 2025, 939 fonds déclarent avoir adopté le nouveau référentiel et conservent ainsi le label ISR, soit 70 % des fonds qui étaient labellisés fin 2024. Au 31 août 2025, le nombre de fonds labellisés s'élève à 1 008.



Le label CIES est délivré par le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale (CIES) depuis 2002. Son objectif: «veiller à ce que les entreprises dans lesquelles est investie l'épargne des salariés se distinguent par une forte exigence sociale et environnementale³.» En 2024, l'encours des 89 fonds labellisés CIES s'élevait à plus de 35 milliards d'euros, et représentait près de 30 % des fonds d'épargne salariale (hors actionariat salarié).



Le label Greenfin a été créé en 2015 par le ministère de la Transition écologique. Son objectif: «mobiliser une partie de l'épargne au bénéfice de la transition énergétique et écologique» et garantir «la qualité verte des fonds d'investissement» pour les «acteurs financiers qui agissent au service du bien commun grâce à des pratiques transparentes et durables²». Propriété des pouvoirs publics, ce label exclut notamment les fonds investissant dans des entreprises présentes dans le secteur des énergies fossiles, ou réalisant plus de 30 % de leur chiffre d'affaires dans des activités comme l'exploitation forestière non-durable, les centres de stockage et d'enfouissement sans capture de GES ou encore l'agriculture sur tourbière. Début 2025, 108 fonds étaient labellisés Greenfin pour un encours de 35 milliards d'euros.



Le label Finansol a été créé en 1997 par l'association du même nom (devenue Fair en 2021). Son objectif: «distinguer les produits d'épargne solidaire des autres produits d'épargne auprès du grand public⁴». Ses engagements: des fonds servant au financement d'activités à fort impact social et écologique et un accès fiable et transparent à l'information pour les souscripteurs.

Et en Europe?

À l'échelle européenne, on compte près de 1 500 fonds labellisés au 31 décembre 2024 pour un encours de 751 milliards d'euros, selon le panorama des labels européens 2025 établi par Novethic. Des chiffres en baisse par rapport à l'année précédente, en raison d'une réglementation plus stricte.

Après le label ISR, les deux labels regroupant le plus de fonds sont:

- ▶ le label belge Towards Sustainability, avec 468 fonds pour un encours de 375 milliards d'euros;
- ▶ le label luxembourgeois LuxFlag, avec 124 fonds pour un encours de 71 milliards d'euros.

Réforme du label ISR

Le 1^{er} mars 2024, la réforme du label ISR est entrée en vigueur. Le but de cette refonte complète du référentiel: renforcer le niveau d'exigence ESG. Le nouveau référentiel a notamment instauré une sélectivité renforcée dans l'univers d'investissement initial, des dispositions plus contraignantes en matière de gestion des controverses, et a rendu systématique l'exigence de double matérialité dans la gestion des fonds labellisés. De plus, la réduction des conséquences climatiques

negatives des portefeuilles est désormais un objectif généralisé. À noter: selon une étude menée par l'entreprise Epsor, un an après l'entrée en vigueur du nouveau référentiel, les fonds ISR affichent une amélioration de leur score d'impact (+6 points), une baisse significative de leur exposition aux énergies fossiles non conventionnelles (de 49 % à 14 % des fonds concernés) et une réduction de 10 % de leur empreinte carbone moyenne.

DEPUIS LA RÉFORME DU LABEL ISR

+ 6
POINTS

Le score d'impact des fonds ISR atteint 68,2/100



- 10 %

L'empreinte carbone moyenne des fonds ISR est passée de 705 à 629 tonnes de CO₂



- 35
POINTS

La proportion de fonds labellisés ISR exposés à au moins une entreprise du secteur des énergies fossiles est passée de 49 à 14 %



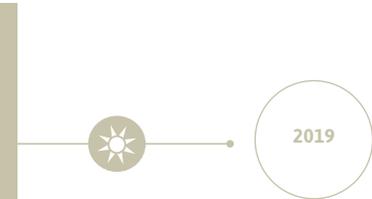
1. lelabelisr.fr | 2. Ministère de la transition écologique | 3. CIES | 4. FAIR

TOUR D'HORIZON DES PRINCIPALES RÉGLEMENTATIONS

Ces dernières années, les législateurs français et européen ont adopté différents textes instaurant des obligations en matière de finance durable. Tour d'horizon.

Règlement Benchmark

Adopté en 2019, il vise à promouvoir les investissements durables et à lutter contre le changement climatique via des indices de référence. Sa modification en 2022 a introduit deux nouvelles catégories d'indices: les indices de transition climatique (*Climate Transition Benchmarks* ou CTB) et les indices alignés avec l'Accord de Paris (*Paris Aligned Benchmarks* ou PAB). L'objectif: atteindre la neutralité carbone nette des portefeuilles d'ici 2050.



Loi Pacte

Elle impose aux assureurs de proposer au moins un fonds labellisé ISR, un fonds labellisé Greenfin et un fonds solidaire dans tous les contrats d'assurance-vie multisupports.



Doctrine de l'Autorité des marchés financiers - AMF

Cette doctrine «vise à assurer une proportionnalité entre la réalité de la prise en compte des facteurs extra-financiers dans la gestion et la place qui leur est réservée dans la communication aux investisseurs¹».



Règlement SFDR

Sustainable Finance Disclosure Regulation

Il impose notamment aux fournisseurs de produits financiers de rendre publiques les informations sur la manière dont ils intègrent, ou non, les critères ESG dans les placements qu'ils proposent. Il définit trois types de produits en fonction de leurs objectifs de durabilité et de leur prise en compte des critères ESG: les produits «article 6», «article 8» et «article 9».



Article 29 loi énergie climat

L'article 29 a remplacé l'article 173-VI de la loi transition énergétique pour la croissance verte. Il oblige notamment les investisseurs dont les actifs sous gestion dépassent les 500 millions d'euros à publier des informations sur l'intégration des critères ESG dans leurs politiques d'investissement.



Taxonomie verte

Elle établit une classification des activités économiques selon leur degré de durabilité environnementale. Celle-ci est mesurée en fonction de la contribution à des objectifs tels que l'atténuation du changement climatique, la transition vers une économie circulaire ou encore la protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.



MIF 2 - Révisions entrées en application en 2022

Les révisions de cette directive imposent aux intermédiaires financiers de recueillir les préférences de durabilité de leurs clients avant de leur proposer un placement financier. En 2024, de nouvelles règles visant à renforcer la transparence des données de marché ont été adoptées.



CSRD

Corporate Sustainability Reporting Directive

Elle remplace la NFRD (*Non-Financial Reporting Directive*), et a pour objectif d'harmoniser la publication d'informations sur la durabilité des entreprises et d'améliorer la disponibilité et la qualité des données ESG publiées. Son entrée en vigueur doit se faire de manière progressive, mais en avril 2025 le Parlement européen a voté le report de certaines de ses échéances (*voir encadré*).



CS3D

Corporate Sustainability Due Diligence Directive

Elle vise à imposer aux grandes entreprises d'identifier, de prévenir et d'atténuer les impacts négatifs de leur activité sur les droits humains et l'environnement, sur toute leur chaîne de valeur. Initialement prévue pour 2027, son entrée en vigueur a été repoussée d'un an par le Parlement européen (*voir encadré*).



CSRD ET CS3D: OÙ EN EST-ON ?

La CSRD est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024 pour les entreprises déjà soumises à la NFRD, et son calendrier de mise en application s'étend jusqu'en 2028. La CS3D devait initialement entrer en vigueur en 2027. Le 26 février 2025, la Commission européenne a présenté le train de mesures «Omnibus I» visant notamment à simplifier les obligations prévues par la CSRD et la CS3D, et demandant un report de leur application. Par l'adoption d'une directive entrée en vigueur

le 17 avril 2025, le Parlement européen a confirmé:

- le report de deux ans de l'entrée en vigueur de la CSRD pour les grandes entreprises qui devaient l'appliquer à partir de 2026,
- le report d'un an de l'entrée en vigueur de la CS3D.

La Commission européenne doit proposer d'ici le 31 octobre 2025 un projet de refonte de la CSRD.

1. Autorité des marchés financiers (AMF)

COMMENT BIEN CHOISIR UN PLACEMENT RESPONSABLE ?

Avant d'investir dans un fonds responsable, plusieurs éléments sont à prendre en compte comme sa stratégie, son éventuelle labellisation ou sa classification SFDR.

Pour s'assurer qu'un fonds d'investissement est en adéquation avec les objectifs et les valeurs de l'investisseur, il est important de se référer à la stratégie du fonds: est-elle cohérente avec ce qu'il souhaite soutenir? Repose-t-elle sur une sélection réellement exigeante (*best-in-class*, exclusion, impact...)? Et comment le fonds rend-il compte de ses résultats extra-financiers?

La présence d'un label constitue elle aussi un repère utile pour évaluer le niveau d'exigence extra-financière d'un fonds, chaque label disposant de ses propres caractéristiques, garanties (ou non garanties) et gouvernance. Les principaux labels en France sont: ISR, Greenfin et Finansol.

Il peut aussi être pertinent de consulter la classification SFDR du fonds. Est-il classé article 6 (aucun objectif de durabilité), article 8 (promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales) ou article 9 (objectif d'investissement durable)? Cependant, cette classification n'est pas un label, elle est laissée à la discrétion des fonds (dans les limites de la réglementation).

D'une manière générale, il est également intéressant de se renseigner sur la stratégie ESG de la société de

gestion qui commercialise le fonds. Adhère-t-elle à des initiatives de place? Collabore-t-elle avec des experts scientifiques? Y a-t-il une démarche RSE à l'échelle de la société?

Ces informations sont accessibles via différents documents:

- ▶ Les *reportings* SFDR;
- ▶ Les *reportings* imposés par les labels;
- ▶ La documentation contractuelle, comme le document d'informations clés (DIC).

Il existe également des plateformes de référencement qui proposent de filtrer les fonds d'investissement en fonction de leur thématique, de leur label, etc.

À NOTER...

Des éléments plus traditionnels sont aussi à prendre en compte pour s'assurer que l'investissement correspond aux attentes et aux capacités de l'investisseur: *track record* (historique des performances), niveau de risque, montant des frais...



QUELLES ENVELOPPES POUR INVESTIR RESPONSABLE ?

La plupart des enveloppes d'investissement classiques permettent aujourd'hui d'accéder à des fonds durables. Quelles sont-elles ?

L'ASSURANCE-VIE

- Depuis 2020, les contrats multi-supports doivent intégrer au moins une unité de compte (UC) labellisée ISR (loi Pacte).
- Depuis 2022, ils doivent aussi proposer une UC «verte» (Greenfin) et une UC solidaire (Finansol).
- L'assureur doit informer le souscripteur sur la part d'UC labellisées dans le contrat et sur la prise en compte des critères ESG dans la gestion.

LE PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE (PER)

- Certains contrats PER proposent des supports durables, notamment des fonds labellisés ISR ou Greenfin.
- Il n'existe pas d'obligation réglementaire spécifique et l'offre varie selon les distributeurs.
- Des modes de gestion pilotée à orientation ESG peuvent être proposés.

LE COMPTE-TITRES ORDINAIRE (CTO)

- Le CTO donne accès à une très large gamme de fonds et titres, y compris des fonds labellisés ISR, Greenfin ou Finansol.
- L'approche durable dépend entièrement des choix de l'investisseur ou du conseiller.

LE PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS (PEA)

- Le PEA permet d'investir dans certains fonds ISR, à condition qu'ils soient majoritairement investis en actions européennes.
- Tous les fonds ISR ne sont pas éligibles au PEA.
- Il n'existe pas de cadre ISR spécifique au PEA et l'offre dépend de l'établissement gestionnaire.

LE PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE (PEE)

Il s'agit d'une enveloppe collective qui permet d'investir dans une gamme de fonds sélectionnés par l'entreprise ou l'organisme de gestion.

- Depuis 2012, la loi impose la présence d'au moins un fonds solidaire (FCPES) parmi cette gamme.
- Ces fonds investissent entre 5 et 10% de leur actif dans des projets à forte utilité sociale ou environnementale (insertion, logement, environnement...).
- Le reste de l'offre peut inclure des fonds classiques ou labellisés ISR, selon les choix de l'employeur et du gestionnaire.



Source: Banque de France



ISR: UN INVESTISSEMENT ÉTHIQUE ET RENTABLE?

Un fonds d'investissement responsable est-il nécessairement moins rentable qu'un fonds classique? Selon plusieurs études, leurs performances sont en réalité plutôt similaires, voire potentiellement supérieures sur le long terme.

Un investissement à la fois éthique et rentable, c'est possible? Beaucoup hésitent à se lancer dans l'investissement socialement responsable (ISR) par crainte d'une rentabilité faible, voire négative. Pourtant, la définition même de l'ISR se veut rassurante: il s'agit d'un placement visant à concilier performance financière et performance extra-financière. Alors qu'en est-il réellement?

Une rentabilité globalement similaire, voire supérieure

S'il est impossible d'affirmer qu'un fonds ISR sera plus rentable qu'un fonds classique dans le futur, plusieurs études ont analysé les performances passées:

► En 2020, une étude menée par le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) et l'École Polytechnique a conclu à une «performance globalement comparable à celle du marché» et à une surperformance pour 62 % des fonds¹;

► Une méta-étude de 2021 réalisée par la NYU Stern School of Business a elle aussi conclu à une rentabilité globalement similaire à celle des investissements traditionnels, voire supérieure dans 1/3 des cas²;

► Selon un rapport de Morningstar publié en 2023, «sur trois, cinq et 10 ans, le fonds ESG moyen a battu son homologue traditionnel moyen³».

Des performances soumises aux fluctuations du marché

L'ISR n'est pas nécessairement synonyme de faible rentabilité mais, comme tous les placements, les fonds responsables sont soumis aux fluctuations du marché et les performances passées ne préjugent pas des performances futures, qui peuvent fortement varier d'une année sur l'autre en fonction du contexte économique et géopolitique mondial. Enfin, la qualité de la gestion du fonds est également un facteur essentiel à prendre en compte.

1. «Étude de l'évolution du label ISR public français et des fonds labellisés», 2020. Étude menée par Hongxin Chen, sous la tutelle de Nicolas Mottis, professeur à l'École Polytechnique et administrateur du FIR, et de Grégoire Cousté, délégué général du FIR. | 2. «ESG and Financial Performance: Uncovering the Relationship by Aggregating Evidence from 1,000 Plus Studies Published between 2015 – 2020», Tensie Whelan, Ulrich Atz and Casey Clark, NYU Stern School of Business, 2021. | 3. «How Do ESG Funds Perform? The year 2022 was tough, but medium- and long-term performance holds up», Morningstar Manager Research, 2023.



sycamore
am

COMPÉTENCES, EMPLOIS, FORMATIONS: L'IA REDISTRIBUE LES CARTES



COMMUNIQUÉ

L'intelligence artificielle, en particulier l'IA générative, déferle sur tous les secteurs et transforme le monde du travail en profondeur. L'enjeu n'est pas de résister au changement mais plutôt de le piloter intelligemment. Si l'on peine encore à trancher le débat entre destruction et création nette d'emplois, une révolution est déjà en marche au sein des entreprises. Selon le *Future of Jobs Report 2025* du Forum économique mondial, les technologies liées à l'IA et au traitement de l'information pourraient créer 11 millions d'emplois tout en en supprimant 9 millions.

Au-delà des chiffres, c'est la structure même du travail qui évolue. L'IA permet d'automatiser certaines tâches, libérant du temps pour des missions à plus forte valeur ajoutée. Elle peut aussi réduire les biais dans les processus de recrutement, faciliter l'intégration des nouveaux collaborateurs ou encore favoriser la mobilité interne.

Pourtant, les entreprises tardent à accompagner ces transformations. Une étude de l'Apec de juin 2025 révèle que seuls 24 % des cadres ont été formés à l'IA, alors que 35 % d'entre eux l'utilisent déjà régulièrement.

Les salariés s'approprient spontanément ces outils, souvent sans cadre formel. On parle alors de «shadow GPT». À noter que 68 % des utilisateurs de ces nouvelles technologies dans le cadre professionnel se disent plus productifs, d'après une étude de *The Adecco Group* publiée au printemps 2024.

Ce décalage souligne l'urgence de mettre en œuvre une stratégie proactive pour cartographier les compétences, développer des formations adaptées (éthique, usages responsables, cas d'usage concrets) et intégrer la diversité dans la conception des outils pour éviter les biais algorithmiques.

Le réseau social professionnel LinkedIn se distingue tout particulièrement au sein du secteur de la Tech, en adoptant une approche éthique, inclusive et transparente de l'intelligence artificielle. Son modèle d'«IA empathique» pourrait bien devenir une référence pour les entreprises souhaitant concilier progrès technologique et responsabilité sociale.

Giulia Culot,

Responsable de la stratégie sociale et Gérante.

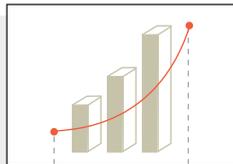
Claire Mouchotte,
Analyste Durabilité.



Une étude de l'Apec de juin 2025 révèle que seuls 24 % des cadres ont été formés à l'IA, alors que 35 % d'entre eux l'utilisent déjà régulièrement.



Les opinions, estimations ou prévisions formulées quant aux tendances du marché ou d'évolution du profil de risque des émetteurs sont fondées sur les conditions actuelles de marché et susceptibles de changer sans préavis. Aucun engagement n'est pris par Sycamore AM quant à leur réalisation. Nous pensons que l'information fournie dans cet article est fiable, mais elle ne doit pas être considérée comme exhaustive. Les références à des valeurs mobilières spécifiques et à leurs émetteurs sont dans un but unique d'illustration, et ne doivent pas être interprétées comme des recommandations d'achat ou de vente de ces valeurs.



COMMENT MESURER LA PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE ?

Pour mesurer et rendre compte de la performance extra-financière d'un fonds d'investissement responsable, les gérants se basent à la fois sur des indicateurs qui varient en fonction de l'objectif du fonds, et sur des obligations réglementaires.

Cette évaluation permet de montrer la valeur ajoutée du fonds par rapport à son équivalent classique, de comparer les fonds entre eux et, d'une manière générale, d'offrir de la transparence aux investisseurs pour leur permettre de faire des choix éclairés.

Il n'existe pas de méthodologie standard, ce qui peut entraîner des différences entre les indicateurs utilisés par les fonds. Mais plusieurs indicateurs apparaissent régulièrement dans les *reportings*¹. Par exemple :

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX	INDICATEURS SOCIAUX	INDICATEURS DE GOUVERNANCE
<ul style="list-style-type: none"> ▶ l'empreinte carbone ▶ l'impact sur la biodiversité ▶ la consommation d'énergie et l'utilisation d'énergies fossiles ▶ le recyclage des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ la qualité du dialogue social ▶ la prévention des accidents du travail ▶ l'accès à la formation professionnelle ▶ la création d'emplois 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ la transparence de la rémunération des dirigeants ▶ la parité et l'indépendance des conseils d'administration ▶ la lutte contre la corruption

S'il existe encore aujourd'hui une grande variété d'indicateurs et de modes de calcul, la réglementation (règlement SFDR, article 29 loi énergie climat...) et les labels (label ISR, Greenfin...) permettent néanmoins une certaine harmonisation. La directive européenne CSRD, qui entre progressivement en vigueur depuis 2024, a pour objectif d'améliorer la disponibilité et la

qualité des données ESG publiées par les entreprises: un enjeu majeur pour construire des indicateurs fiables à l'échelle des fonds.

Certains acteurs s'appuient également sur des cadres de référence comme IRIS+ (GIIN) ou les ODD de l'ONU, notamment dans les approches à impact ou thématiques.

1. Source: Autorité des marchés financiers (AMF)

Il est temps d'investir autrement

Investisseur responsable et engagé



La Financière de l'Échiquier - www.lfde.com

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n°GP 91-004
53 avenue d'Iéna, 75116 Paris - 01 47 23 90 90

Cette communication commerciale ne présente pas de caractère contractuel, n'est pas constitutive d'un conseil en investissement, d'une proposition d'investissement ou d'une incitation quelconque à opérer sur les marchés financiers. L'investissement sur les marchés financiers présente un risque de perte en capital.



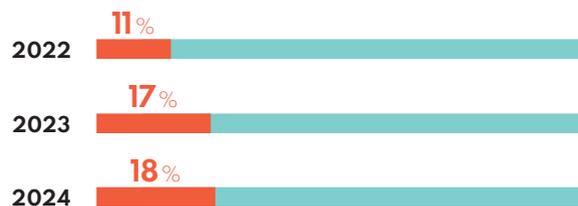
LES FRANÇAIS ET L'ISR

Un total de 18 % des épargnants affirme connaître «l'investissement responsable», selon le rapport «Les Français et la finance responsable» publié par le FIR en septembre 2024. Une notoriété qui «demeure minoritaire», malgré une progression des encours.

L'investissement responsable a enregistré une nette progression en France. Selon le «Panorama annuel de l'Investissement Responsable (IR) géré en France, conforme à la réglementation SFDR», les encours ont connu une hausse de «+ 15,2 % à périmètre constant»

en 2024, atteignant 2 701 milliards d'euros. Malgré cette dynamique, l'investissement responsable peine encore à se faire connaître du grand public. C'est ce que révèle le rapport «Les Français et la finance responsable», publié par le FIR en septembre 2024.

Évolution du taux de Français déclarant connaître l'investissement responsable depuis 2022

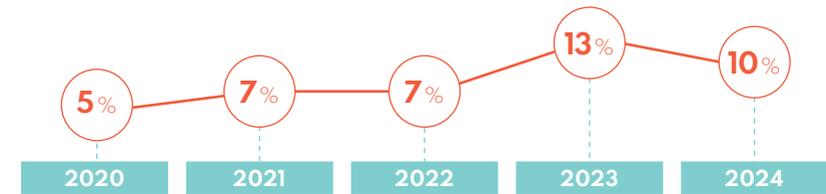


Un «contexte politique incertain»

À cette faible visibilité s'ajoute une attention moindre portée aux critères extra-financiers. Dans un «contexte politique incertain», les impacts environnementaux et sociaux «pèsent moins» aujourd'hui, selon le FIR. En 2024, 51 % des Français considéraient ces dimensions comme importantes dans leurs décisions de placement, contre 59 % en 2023. Cette baisse d'intérêt se reflète également dans les comportements d'investissement: 10 % des Français affirment avoir déjà réalisé

un placement responsable, contre 13 % un an plus tôt. Fabienne Gomant, directrice adjointe du pôle Opinion de l'Ifop, estime que ce recul reste «toutefois conjoncturel». Elle s'en explique dans le rapport: «nous observons ce phénomène de tassement de la préoccupation environnementale dans de nombreuses études, ce sujet s'étant probablement trouvé devancé par des enjeux apparaissant plus urgents et immédiats».

Evolution du taux d'épargnants déclarant avoir déjà investi dans un fonds d'investissement responsable depuis 2020



Une demande d'informations persistante

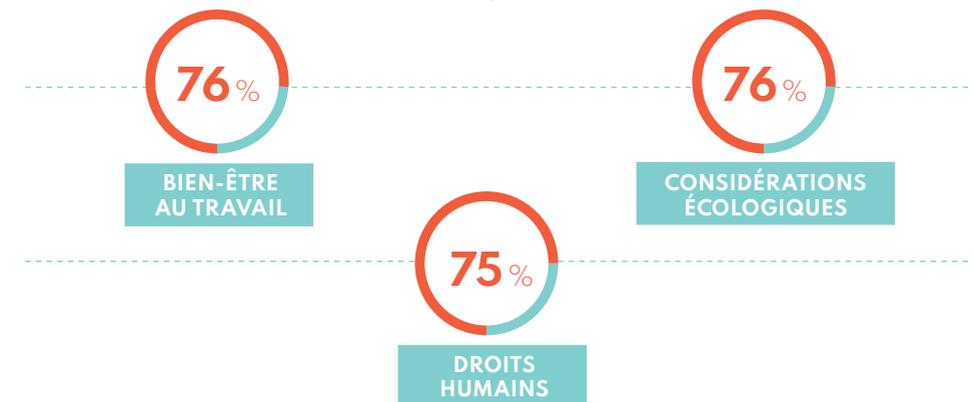
Mais ce manque d'engagement ne concerne pas uniquement les épargnants. Du côté des conseillers financiers, les propositions de placements responsables sont en recul: seuls 13 % des Français déclarent en avoir reçu une en 2024, contre 15 % en 2023. Pourtant, la majorité des épargnants continue de se tourner vers un conseiller bancaire pour obtenir des informations sur le sujet. En effet, 68 % estiment que ce dernier est la «personne la plus pertinente pour informer sur l'investissement responsable», loin devant les «proches, amis ou famille» (9 %) et «la presse, les médias» (6 %).

En parallèle, des signaux plus encourageants émergent. 27 % des sondés déclarent avoir entendu parler des labels garantissant une épargne durable. Cependant, le rapport précise que «parmi eux, moins de 10 % sont capables de citer l'ISR», soit 2,4 % de l'ensemble des épargnants français.

L'écologie demeure une thématique «prioritaire»

En revanche, les thématiques «devant être prioritaires pour les investisseurs responsables» font quant à elles consensus. Les Français placent «le bien-être au travail» et «les considérations écologiques» à égalité en tête des priorités (76 % chacun), juste devant les droits humains (75 %). De leur côté, les secteurs perçus comme «les plus compatibles avec un investissement responsable» confirment les grandes tendances déjà observées en 2023. Le photovoltaïque (81 %) et l'éolien (78 %) arrivent largement en tête, loin devant l'hydrogène (66 %) et le nucléaire (54 %), respectivement troisième et quatrième. Le pétrole (24 %), l'armement (23 %), le charbon (16 %) et le tabac (13 %) ferment la marche. Enfin, «l'idée que son épargne peut avoir un impact réellement positif sur l'environnement et la société» divise, puisqu'ils sont moins d'un Français sur deux à le penser (45 %). Néanmoins, ce sont les 18-24 ans qui sont le plus «optimistes» à ce sujet (59 %), contre 43 % pour les 25-43 ans.

Liste des sujets prioritaires pour les investisseurs responsables



LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) : UN ENJEU UNIVERSEL

Concilier le progrès économique, la justice sociale et la préservation de l'environnement, c'est l'ambition du développement durable tel que défini lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992. Et dans un monde où la population dépasse désormais les 8 milliards d'individus, la question est plus que jamais d'actualité.

L'un des leviers pour atteindre cet équilibre consiste à investir dans des projets vertueux qui contribuent positivement à la société, à l'environnement et à l'intérêt collectif. C'est tout l'enjeu de la finance durable, dont l'objectif, au-delà de la rentabilité financière, est de « favoriser l'intérêt de la collectivité sur le moyen-long terme¹ ». Pour y parvenir, de nombreux fonds ISR intègrent dans leur stratégie un plan d'action international: les objectifs de développement durable (ODD). Au nombre de 17, les ODD ont été adoptés en 2015 par les États Membres de l'ONU, dans le cadre du Programme

de développement durable à l'horizon 2030. Ils sont « un appel universel à l'action pour éliminer la pauvreté, protéger la planète et améliorer le quotidien de toutes les personnes partout dans le monde, tout en leur ouvrant des perspectives d'avenir². »

Ils englobent des domaines variés, comme la lutte contre les changements climatiques, l'accès à une eau propre, l'égalité entre les sexes, ou encore la préservation de la biodiversité. Ils sont divisés en 169 sous-objectifs, appelés cibles.



1. Banque de France
2. ONU



EDMOND DE ROTHSCHILD

SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE ET DURABILITÉ : UNE CONVERGENCE NÉCESSAIRE POUR L'EUROPE



INTERVIEW

Entre impératif climatique et quête d'autonomie stratégique, la souveraineté énergétique peut-elle rimer avec durabilité? Éric de Tessières, *Group Chief Sustainability Officer* chez Edmond de Rothschild, partage sa vision.

En quoi les objectifs de souveraineté énergétique et de durabilité convergent-ils aujourd'hui en Europe?

Ces deux objectifs convergent en raison d'une réalité physique simple: l'Europe dispose de peu d'énergies fossiles, mais en reste très dépendante. La solution est de capitaliser sur ses atouts géographiques pour développer des énergies alternatives et décarbonées. Le continent bénéficie d'une façade maritime très vaste, de massifs montagneux, de zones ensoleillées au sud, venteuses au nord... Autant de particularités qui permettent de produire de l'hydroélectricité, de l'éolien (*onshore* et *offshore*), du solaire, mais aussi d'explorer la géothermie, la biomasse ou encore le biogaz. Enfin, il ne faut pas oublier le nucléaire, qui relève d'une forme de souveraineté « intellectuelle » européenne.

Le basculement d'un mix fossile vers un mix renouvelable soulève deux enjeux majeurs. Le premier concerne l'intermittence, qui fragilise la stabilité des réseaux. Aujourd'hui, la réponse transitoire reste le gaz, mais à terme, l'objectif est de développer des capacités de stockage électrique, via le développement des batteries et la structuration de la filière hydrogène. Le second enjeu porte sur l'efficacité: l'Europe doit accélérer sur toutes les technologies permettant d'optimiser les usages et de réduire la consommation.

Comment ces enjeux se traduisent-ils dans vos stratégies d'investissement?

Nous agissons à plusieurs niveaux. D'abord via notre plateforme de dette d'infrastructure BRIDGE, l'un des principaux acteurs de dette privée d'infrastructure en

Europe. Celle-ci finance des projets clés pour la transition, par exemple dans l'hydrogène vert avec Lhyfe, le stockage d'énergie avec Corsica Sole, la chaleur renouvelable avec Kyotherm, ou encore le solaire avec CVE Green Finance.

Sur la partie actions cotées, nous sommes investis de longue date dans Waga Energy, spécialiste du biométhane, récemment racheté par le fonds suédois EQT. Nous avons également lancé récemment notre stratégie « Global Resilience », centrée sur les besoins vitaux de nos sociétés et la réduction des dépendances stratégiques, et nous préparons actuellement le lancement d'une stratégie dédiée à la souveraineté européenne.

Quels sont les leviers à activer pour accélérer cette convergence entre souveraineté énergétique et durabilité?

La réglementation doit rester un accélérateur au service de la finance verte et de la transition, tout en trouvant un équilibre: trop de contraintes peuvent étouffer la dynamique. En ce sens, le rapport Draghi redonne un cap clair autour de la notion de souveraineté, avec une feuille de route inspirante. L'Europe pourrait aussi s'inspirer de l'Inflation Reduction Act américain: au-delà du cadre, des incitations fiscales concrètes peuvent constituer un levier puissant pour déclencher les investissements.

En partenariat avec Edmond de Rothschild Asset Management.

LES ODD : DES CIBLES ENCORE LOIN D'ÊTRE ATTEINTES

En investissant dans des projets qui contribuent directement aux ODD, la finance durable peut jouer un rôle décisif. D'autant qu'il reste du chemin à parcourir : selon le rapport sur les objectifs de développement durable 2024, seules «17 % des cibles des ODD sont actuellement sur la bonne voie, près de la moitié affichant des progrès minimes ou modérés, et plus d'un tiers étant au point mort ou en régression¹». Zoom sur quelques chiffres-clés.

OBJECTIF 13

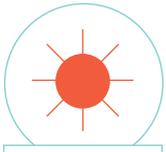
LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Selon le 6^e rapport du Giec, le niveau de CO₂ dans l'atmosphère a atteint **419 ppm** (partie par million) en 2022. Il s'agit de la concentration la plus forte depuis 2 millions d'années. D'après les estimations du rapport, la température globale augmente de **0,45°C** à chaque fois que 10 000 tonnes de CO₂ sont ajoutées dans l'atmosphère (l'équivalent de 5 650 allers-retours Paris-New York en

avion, selon le comparateur carbone de l'Ademe). De plus, selon une étude réalisée par un consortium de chercheurs², **limiter le réchauffement climatique à 1,5°C ne serait désormais plus un objectif atteignable**. L'une des conséquences les plus visibles de la hausse des températures est l'augmentation de la fréquence des phénomènes climatiques extrêmes :



Inondations



Canicules



Sécheresse



Cyclones, tempêtes, tornades

OBJECTIFS 14 ET 15

VIE AQUATIQUE ET VIE TERRESTRE

Selon le Giec, **1 million d'espèces animales et végétales sont menacées de disparition** à cause du changement climatique. Pour les espèces endémiques, le risque d'extinction est dix fois plus important. Les

récifs coralliens sont particulièrement vulnérables : **jusqu'à 90 % des récifs pourraient disparaître dès 1,5°C de réchauffement**.

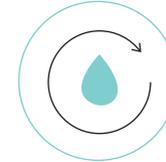
1. Communiqué de presse des Nations Unies : « Avec moins d'un cinquième des objectifs en bonne voie, le monde ne parvient pas à tenir les promesses des objectifs de développement durable, avertit un nouveau rapport de l'ONU ». | 2. « Indicators of Global Climate Change 2024: annual update of key indicators of the state of the climate system and human influence », Earth System Science Data, 19/06/25.

OBJECTIF 6

EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

En 2022, plus de **2 milliards de personnes n'avaient pas accès à une eau potable** gérée en toute sécurité. Ils étaient également 2 milliards à ne pas disposer d'installations de base pour se laver les mains. Enfin,

3,5 milliards de personnes ne disposaient pas d'installations sanitaires gérées en toute sécurité. Pour atteindre les cibles de cet objectif d'ici 2030, l'ONU considère que les progrès doivent être multipliés par :



OBJECTIF 5

ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

À l'heure actuelle, **2,4 milliards de femmes dans le monde ne possèdent pas les mêmes droits économiques que les hommes** et 178 pays maintiennent des obstacles juridiques à la pleine participation économique des

femmes. L'ONU considère que près de **85 % des indicateurs de cet objectif ne sont pas sur la bonne voie pour atteindre les cibles de 2030**. Si les efforts ne sont pas accentués, il faudra :



Source : ONU



OÙ S'INFORMER ?

Pour les novices comme pour les professionnels, il existe de nombreuses ressources pour s'informer sur la finance durable. Tour d'horizon non exhaustif.



Pour comprendre les grandes évolutions réglementaires, les priorités des autorités de marché et les grandes tendances qui façonnent la finance durable, il est essentiel de s'appuyer sur des institutions de référence qui publient régulièrement des rapports, études et recommandations.

- Autorité des Marchés Financiers (AMF)
- Association française de la gestion financière (AFG)
- Banque de France
- Commission européenne
- Forum pour l'investissement responsable (FIR)
- France Invest
- Institut de la Finance Durable



Pour rester informé en continu sur l'actualité de la RSE, de l'ISR et des enjeux ESG qui impactent les pratiques des entreprises et les choix d'investissement, plusieurs médias généralistes ou spécialisés offrent des analyses détaillées, des enquêtes de fond et des points de vue d'experts.

- L'Agefi
- ID, L'Info Durable
- La Tribune
- Les Échos
- Novethic
- Option Finance
- Responsible Investor
- RSEDATANEWS



Enfin, pour accéder à des données financières et extra-financières fiables, comparer les performances ESG ou obtenir des analyses sectorielles approfondies, différentes plateformes et bases de données constituent des ressources essentielles pour les professionnels comme pour les investisseurs avertis.

- Bloomberg
- Ethifinance
- FTSE Russell
- ISS ESG
- Morningstar
- MSCI
- Quantalys
- Standard & Poor's
- Sustainalytics

JE M'ABONNE À

ID ▶ L'info durable

OFFREZ-VOUS UN OUTIL DE VEILLE
INCONTOURNABLE SUR LES ENJEUX DE
DURABILITÉ ET DE FINANCE DURABLE AVEC :

- 1 Un **accès illimité** aux articles premium et archives
- 2 Nos **3 newsletters** stratégiques et thématiques pour ne rien manquer des grandes tendances
- 3 Tous nos **magazines** Investir Durable et un Idées Pratiques en version PDF et papier
- 4 L'accès à des **événements** exclusifs et **rencontres B2B**

TESTEZ GRATUITEMENT PENDANT 15 JOURS :



QUELLES FORMATIONS POUR LES PROFESSIONNELS?

La finance durable suscite un intérêt croissant chez les professionnels en quête de sens et de compétences nouvelles. Plusieurs formations, proposées par divers organismes, permettent de se spécialiser. Voici une sélection non exhaustive adaptée à différents profils et besoins.

FORMATIONS CERTIFIANTES ET SPÉCIALISÉES - longue durée

Ces formations approfondies s'adressent à des professionnels en reconversion ou visant des postes à responsabilité. Elles couvrent des compétences stratégiques et techniques indispensables à la finance durable.

CARACTÉRISTIQUES

- Public: cadres, managers, futurs dirigeants
- Durée: plusieurs semaines à plusieurs mois

FORMATIONS PROPOSÉES

- Executive Mastère Spécialisé® Direction Financière et Contrôle (DFC) – ESSEC Business School
- Master Class 21: accroître la performance dans une trajectoire durable – CentraleSupélec
- Mastère Finance et développement durable – ESG Finance

FORMATIONS CERTIFIANTES ET SPÉCIALISÉES - courte durée

Ces formations s'adressent aux professionnels déjà en poste souhaitant acquérir des compétences spécifiques rapidement. Elles sont souvent plus opérationnelles et modulables.

CARACTÉRISTIQUES

- Public: professionnels en activité
- Durée: de quelques heures à quelques jours

FORMATIONS PROPOSÉES

- Certificat information extra-financière: audit, reporting & notation – Dauphine PSL
- Prepa CESGA – préparation à l'examen du CESGA – SFAF
- Formations en finance durable – Novethic

RESSOURCES ACCESSIBLES ET FORMATIONS EN LIGNE

Pour s'initier ou se former à son rythme, plusieurs MOOC et ressources gratuites ou peu coûteuses sont disponibles.

CARACTÉRISTIQUES

- Public: débutants, professionnels curieux
- Durée: flexible, souvent par modules

FORMATIONS PROPOSÉES

- La Candriam Academy – Candriam
- MOOC de la finance durable – Institut Louis Bachelier
- Module e-learning finance durable – ESBanque et SKEMA

À NOTER

L'Autorité des marchés financiers (AMF) propose quant à elle une certification en finance durable. Ouvert à tous, ce module s'adresse tout particulièrement aux professionnels exerçant «la fonction de vendeur» et leur permet de disposer «d'un socle minimal de

connaissances démontrant l'acquisition des principaux concepts relatifs au cadre institutionnel et économique de la finance durable». L'AMF rappelle que ce module est complémentaire «de l'examen généraliste AMF de vérification des connaissances minimales».

NE MANQUEZ PLUS AUCUNE DE NOS INFOS DURABLES



Inscrivez-vous et recevez gratuitement nos 3 newsletters stratégiques et thématiques pour rester à la pointe du durable !

LA QUOTIDIENNE

01.

Ne manquez rien de l'actualité du jour. **Tous les jours à 17h**, recevez une sélection claire et fiable des infos durables pour rester informés et éclairés.

LE BRIEF HEBDO

Chaque vendredi à 13h, retrouvez nos analyses, enquêtes et éclairages d'experts : une pause utile pour mieux comprendre le monde de demain.

.02

LA FINANCE DURABLE

03.

Pour les investisseurs et les épargnants avisés : suivez l'évolution de la finance durable, ses tendances et ses impacts **tous les jeudis à 13h**.

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT !



En janvier 2025, l'Association des Acteurs de la Finance Responsable (AFR), le média ID (L'Info Durable) et la société d'analyse financière durable Deeptinvest ont organisé la deuxième édition du Palmarès des SCPI durables.

Pour la deuxième année consécutive, l'Association des Acteurs de la Finance Responsable, le média ID (L'Info Durable) et la société Deeptinvest ont mis en place un Palmarès dédié aux SCPI les plus durables du marché français. L'objectif de cette initiative est double: offrir un repère fiable aux différents acteurs de l'investissement immobilier, qu'ils soient particuliers, CGP, institutionnels ou gestionnaires de fonds, et instaurer un outil de communication facilitant les échanges entre les parties prenantes.

Cette deuxième édition s'est tenue dans un contexte de marché en ralentissement pour l'immobilier. Selon Marc Sartori, Fondateur et CEO de Deeptinvest, «le segment des bureaux, traditionnellement essentiel pour les investissements des fonds SCPI, a été particulièrement touché, accentuant ainsi les défis pour les investisseurs. Le marché de la pierre-papier, qui avait connu des années de très fortes collectes depuis 2020, en porte encore les stigmates: par rapport à 2023, le marché a détruit près de 3 milliards de capitalisation en passant de 88,6 milliards au 30/06/2023 à moins de 85,3 au 30/06/2024».

Sur le plan méthodologique, l'évaluation des fonds s'appuie sur l'algorithme Deeptindex® durable, développé par Deeptinvest. Ce système repose sur une analyse rigoureuse des critères ESG, incluant «des aspects environnementaux tels que la qualité du patrimoine et la performance énergétique, des aspects sociaux comme la parité hommes/femmes et la lutte contre les discriminations, et des aspects de gouvernance, mesurant l'organisation et la communication entre les

parties prenantes. Il s'appuie aussi sur une modélisation au niveau européen permettant de prendre en compte les risques environnementaux en fonction de la position géographique des 12 000 biens qui sont suivis par le cabinet».

Pour cette seconde édition, les six catégories mises en avant par le palmarès sont: les SCPI Durables de «Bureaux», les SCPI Durables de «Commerces et Diversifiées», les SCPI Durables «Thématiques», les SCPI Durables «Résidentielles», les SCPI Durables «vote des CGP», et les SCPI Durables «Européennes».

Dans la catégorie «SCPI Durables de Bureaux», Novaxia Neo arrive en première position. Victor Breillot, Responsable Développement Durable chez Novaxia, déclare: «Deeptinvest, par sa méthode de travail, collecte des données. Et nous, chez Novaxia, on se concentre justement sur cette donnée, car c'est essentiel: on considère qu'on ne peut pas agir sans d'abord comprendre nos enjeux et problématiques. Leur travail, qui met en valeur les données et améliore la compréhension de nos immeubles et de notre parc, est donc parfaitement aligné avec notre approche: comprendre d'abord, agir ensuite».

Paref Evo (Paref Gestion) et Elyalis (Advenis Reim) occupent respectivement les deuxième et troisième places de cette catégorie. À ce propos, Jean-François Chaury, Directeur Général d'Advenis REIM, indique que la SCPI Elyalis accorde une attention particulière aux enjeux de durabilité: «Nous sommes particulièrement attentifs à acquérir des immeubles modernes,

nécessitant peu de travaux et/ou pouvant répondre aux exigences croissantes en matière d'immobilier plus vertueux, nécessitant un investissement en gestion juste et maîtrisé».

Dans la catégorie «SCPI Européennes», la première place revient à Transitions Europe. Lancé par Arkéa REIM, le fonds «acquiert des biens immobiliers situés au sein des pays de l'Union européenne et adaptés aux transitions auxquelles l'immobilier doit faire face (transitions technologique, économique, sociétale, environnementale)», détaille Yann Videcoq, Directeur Général d'Arkéa REIM.

Dans les catégories «Commerces et diversifiées» et «Vote des CGP», c'est le fonds Iroko Zen (Iroko) qui obtient la première place. Du côté des SCPI «Résidentielles», Kyaneos Denormandie (Kyaneos) arrive en tête. Enfin, dans la catégorie «Thématiques», Log In (Theorem) se distingue en occupant la première position.

Forts de ce succès, l'Association des Acteurs de la Finance Responsable, ID (L'Info Durable) et Deeptinvest organiseront la troisième édition du Palmarès des SCPI Durables en janvier 2026. Les finalistes seront annoncés à partir de la mi-octobre 2025.

LISTE DES PODIUMS DE CHAQUE CATÉGORIE

COMMERCES ET DIVERSIFIÉES	<ul style="list-style-type: none"> • IROKO ZEN – Iroko • TRANSITIONS EUROPE – Arkea REIM • ÉPARGNE PIERRE EUROPE – Atland Voisin
RÉSIDENTIELLES	<ul style="list-style-type: none"> • KYANEOS DENORMANDIE – Kyaneos • URBAN PIERRE 4 – Urban Premium • URBAN VITALIM 3 – Urban Premium
VOTE DES CGP	<ul style="list-style-type: none"> • IROKO ZEN – Iroko • KYANEOS PIERRE – Kyaneos • NOVAXIA NEO – Novaxia
THÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • LOG IN – Theorem • PF HOSPITALITÉ EUROPE – Perial AM • ATREAM HÔTELS – Astream
EUROPÉENNES	<ul style="list-style-type: none"> • TRANSITIONS EUROPE – Arkea REIM • PAREF EVO – Paref Gestion • ELYALIS – Advenis Reim
BUREAUX	<ul style="list-style-type: none"> • NOVAXIA NEO – Novaxia • PAREF EVO – Paref Gestion • ELYALIS – Advenis Reim

REVIVEZ LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DE CETTE DEUXIÈME ÉDITION



AVERTISSEMENT:
Cet événement s'adresse spécifiquement à une clientèle professionnelle et ne constitue pas un conseil en investissement financier.

GLOSSAIRE

! Définition des notions principales évoquées dans ce guide.

CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive)

Cette directive européenne « fixe de nouvelles normes et obligations de reporting extra-financier pour les grandes entreprises et les PME cotées en bourse ». Ces informations ont pour objectif « de décrire les impacts de l'entreprise sur l'environnement et la société, ainsi que la manière dont les enjeux de durabilité (environnementaux, sociaux et de gouvernance) affectent l'entreprise¹ ». À noter que la loi DDADUE5 a modifié son calendrier d'application.

ESG (Environnement, Social et de Gouvernance)

Critères permettant d'évaluer un acteur économique en dehors des critères financiers habituels que sont la rentabilité, le prix de l'action, les perspectives de croissance. C'est-à-dire qu'ils prennent en compte son impact sur l'environnement et la société, la gestion des ressources humaines ou encore le traitement des actionnaires minoritaires par exemple².

Finance à impact

« La finance à impact est une stratégie d'investissement ou de financement qui vise à accélérer la transformation juste et durable de l'économie réelle, en apportant une preuve de ses effets bénéfiques. Elle s'appuie sur les piliers de l'intentionnalité, de l'additionnalité et de la mesure de l'impact³ ».

Finance durable

La finance durable désigne un type de placement financier plus respectueux des valeurs éthiques et de l'environnement. Ce type de placement constitue « un levier pour accélérer la transformation des entreprises et l'économie vers une économie durable⁴ ». La finance durable regroupe l'investissement socialement responsable (ISR), la finance verte et la finance solidaire.

Finance solidaire

La finance solidaire regroupe des formes d'épargne orientées spécifiquement vers le financement d'activités à vocation sociale ou des projets dits d'utilité sociale (micro-crédit, insertion sociale, accompagnement des personnes en difficulté...). Ce type de finance vise avant tout à investir dans une économie sociale et solidaire⁴.

Financement participatif

Outil de collecte de fonds opéré via une plateforme internet permettant à un ensemble de contributeurs de choisir collectivement de financer directement et de manière traçable des projets identifiés⁵.

Investissement socialement responsable (ISR)

Il s'agit d'une démarche visant « à appliquer à l'investissement les principes du développement durable ». « Ainsi, le choix d'un investissement ne sera pas uniquement dicté par des considérations financières de court terme mais prendra également en compte des critères extra-financiers, comme le respect de l'environnement, le bien-être des salariés dans l'entreprise ou la bonne gouvernance au sein de cette dernière⁶ ».

Obligations durables

Une obligation est un emprunt émis par une entreprise, une institution financière, un État ou une collectivité. « Il s'agit d'un placement à moyen ou long terme pour l'acquéreur du titre, qui finance un projet à réaliser ou contribue au développement d'un projet existant. Les caractéristiques d'une obligation durable sont similaires à celles d'une obligation conventionnelle (structure, risque, rendement). Les obligations durables s'adressent à toutes catégories d'investisseurs (ISR ou non). Le caractère durable est défini par sa contribution positive à l'atteinte d'une performance RSE pour l'organisme émetteur⁶ ».

ODD (Objectifs de développement durable)

Les objectifs de développement durable (ODD) désignent les 17 objectifs établis par les États membres de l'ONU rassemblés dans l'Agenda 2030, un plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité mis en place en septembre 2015. Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays tels que « le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc. », rappelle le Gouvernement.

SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

Entré en application le 10 mars 2021, ce règlement européen a pour objectif « d'harmoniser et de renforcer les obligations de transparence applicables aux acteurs qui commercialisent certains produits financiers ou qui prodiguent des conseils sur ces produits. Ces derniers doivent publier des informations institutionnelles relatives aux politiques générales adoptées dans leurs processus de décision d'investissement ou dans la fourniture de leurs conseils ainsi que des informations relatives aux produits, notamment pour ceux d'entre eux qui présentent des caractéristiques extra-financières⁷ ».

Taxonomie verte européenne

Le règlement européen « Taxonomie » vise à établir une classification des activités économiques permettant de déterminer celles qui peuvent être considérées comme « durables sur le plan environnemental » ou « vertes⁸ ». Une activité est classée comme durable si elle correspond à au moins l'un des six objectifs suivants⁸ : atténuation du changement climatique ; adaptation au changement climatique ; utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines ; transition vers une économie circulaire ; contrôle de la pollution ; protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes. La nouvelle classification proposée par la Commission européenne le 31 décembre 2021 intègre les énergies du gaz et du nucléaire, qui ont « un rôle à jouer pour faciliter le passage aux énergies renouvelables » et à la neutralité climatique.

1. entreprendre.service-public.fr | 2. AMF | 3. Institut de la Finance Durable | 4. lelabelisr.fr | 5. Financement Participatif France | 6. Panorama des obligations durables, ORSE, 2021 | 7. Banque de France | 8. info.gouv.fr



10 QUESTIONS À SE POSER AVANT D'INVESTIR RESPONSABLE

Labels, stratégie d'investissement, mesure de l'impact... Il existe de nombreux critères à prendre en compte pour un investissement responsable. Voici une liste non exhaustive de questions à poser avant de faire son choix.

1. Quels objectifs ou causes ce produit d'investissement vise-t-il à soutenir?
2. Existe-t-il des produits d'investissement alignés avec les préférences de l'investisseur?
3. Quelle est la stratégie d'investissement du fonds?
4. Le fonds est-il labellisé par un organisme reconnu?
5. Quelle est la classification SFDR du fonds?
6. Quelle est la politique d'investissement responsable de la société de gestion?
7. Quels secteurs ou activités sont explicitement exclus par ce fonds?
8. Quels indicateurs sont utilisés pour mesurer l'impact du fonds?
9. Quel est le niveau de transparence concernant la composition du portefeuille?
10. Ce produit d'investissement est-il adapté au profil de l'investisseur?



ID L'info durable
L'AGEFI

LE THINK TANK DES ACTEURS ENGAGÉS POUR UNE FINANCE PLUS DURABLE





Investissez dans le combat pour la vie.

Avec plus de 10 millions de victimes chaque année, le cancer est l'une des principales causes de mortalité dans le monde. Une multitude d'organisations œuvrent sans relâche dans les secteurs des biotechnologies, de la recherche, de la pharmaceutique ou de l'intelligence artificielle pour éradiquer le cancer et améliorer le quotidien des personnes touchées par la maladie.

Soyez acteur de ce combat. En investissant dans une stratégie qui sélectionne les entreprises visant à lutter contre le cancer, vous soutenez les avancées contre la maladie tout en offrant des opportunités à votre épargne. Qui plus est, Candriam fait don d'une partie de ses revenus au financement d'instituts de recherche contre le cancer. Investissez dans le combat pour la vie.



CANDRIAM 
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

INVESTING FOR TOMORROW

*Investir pour demain.

Ce document est une communication publicitaire.

Il est fourni à titre d'information uniquement et il ne constitue pas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni une recommandation d'investissement ou la confirmation d'un quelconque type de transaction, sauf convention contraire expresse. Bien que Candriam sélectionne avec soin les données et les sources contenues dans ce document, des erreurs ou omissions ne peuvent être exclues a priori. Candriam ne peut être tenue responsable de toute perte directe ou indirecte résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment, le contenu de ce document ne peut être reproduit sans autorisation écrite préalable.

L'investisseur supporte un risque de perte en capital.

Informations sur les aspects liés à la durabilité: les informations sur les aspects liés à la durabilité contenues dans cette communication sont disponibles sur la page du site internet de Candriam <https://www.candriam.com/en/professional/sfd/r>.